



ASSOCIATION  
DES CONSULTANTS  
EN AMÉNAGEMENT  
ET DÉVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire du 15 mars 2016

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire Du 15 mars 2016

- **Membres du conseil présents** : Bénédicte De LATAULADE, Martine GESTIN-MORIN, Christian LACAPE, Jacques GALLY, Karine RUELLAND, Claudine HERVO, Béatrice VUITTON, Christine ALBA, Denis AUCOUTURIER, Jean-Marc NATALI
- **Membres du conseil excusés** : -
- **Membres de l'association présents** : François KOSSMANN, Francis CURA, Albert AMAR, Stanley GENESTE, Clémence CHATRE, Pascale LEGUE, Lucie MELAS, Marie-Claire EUSTACHE, Michel LEDUC, Thierry DASTARAC, Jacques PEROTTO, Lorraine RIST, Christine JEANJEAN, Gérard LEBIHAN, Thierry VENNIN, François NOISETTE, Dominique DESHOULIERES, Caroline BORIE, Nathalie MEURZEC, Anne TESSIER, Claude HUERTAS, Thierry COLIN, Jean-Côme BARBIN, René BRESSON, Catherine BOUET
- **Membres de l'association excusés** : Arnaud VILLARD, Jean CANTON, Dominique DURAND
- **Secrétaire général** : Guillaume HERR-ZEKANOWSKI

Lors de cette Assemblée Générale 2016, la quasi-totalité des adhérents à jour de leur cotisation était présente. Constat important quant à l'intérêt porté à l'ACAD par ses membres. Alors que, comme l'a rappelé le Président, Christian LACAPE, l'année 2015 difficile pour nombre d'entre nous a entraîné le désistement de plusieurs adhérents, notamment pour des raisons économiques.

L'ordre du jour de l'AG :

- Rapport Moral présenté par Christian LACAPE et les responsables des différents Groupes de Travail,
- Rapport Financier présenté par Martine GESTIN-MORIN, trésorière,
- Un travail en groupes sur les objectifs de l'association, encadré par M Bernard Bensoussan
- Vote du bilan et du prévisionnel
- Présentation des candidats aux élections du Conseil d'Administration et vote des adhérents
- Election du nouveau Conseil d'Administration

## **1. Présentation du Rapport Moral**

Suite à un rapide rappel contextuel de l'année passée, le Président laisse la parole à chacun des responsables des Groupes de Travail (GT) qui font un bilan et présentent les objectifs pour l'année à venir.

- Jacques GALLY pour le GT « ACAD Export », souhaite que l'ACAD s'associe plus avant aux grandes conférences internationales, car c'est à cette échelle que se débattent les enjeux nationaux de demain.
- Christine ALBA, en charge du GT commerces, souhaite développer la création de nouvelles équipes pour des réponses à AO
- Thierry VENNIN, fait part de l'évolution du GT Friche(s) vers un GO (Groupe Opérationnel) qui permette aux ACADiens de répondre rapidement et en cohérence à de nouveaux marchés. Notamment par le développement d'une plateforme d'échange de données (type dropbox dédiée) et une harmonisation des fiches de références, avec un objectif opérationnel pour juillet 2016
- Francis CURA, fait part de sa volonté de passer la main dans la coordination du groupe Habitat Privé. Il espère que de GT continuera à développer des partenariats ambitieux, solidifiera ses relations avec l'ANRU et pourra faire son entrée au CA de l'ANAH.  
Sur le point de l'ANRU il est souligné que cette institution concerne nos missions bien au-delà du GT Habitat Privé, et qu'il serait pertinent d'ouvrir cette concertation institutionnelle.
- Jean-Marc NATALI rappelle le rôle essentiel que joue l'association en matière de veille et de soutien de ses membres face aux problèmes de concurrence déloyale. Il présente le chantier qui s'ouvre face au risque de recapitalisation du PACT du Nord par des fonds publics et en profite pour lancer un appel à celle ou celui qui serait prêt(e) à l'épauler dans cette démarche
- Martine GESTIN-MORIN présente le projet de « Manifeste sur la qualité urbaine et l'avenir des métiers de l'aménagement » et nous informe d'un projet de courrier interpellant la Ministre Emmanuelle Cosse, sur l'urgence et la nécessité d'interpeler le Conseil National du Débat Public sur l'avenir de l'ingénierie.
- Le Secrétaire Général, représentant de l'ACAD auprès de l'OCPP (Observatoire de la Concurrence Privée Publique), présente le projet en cours d'évaluation d'un portail commun à l'ensemble des métiers de l'ingénierie territoriale.
- Bénédicte de LATAULADE, rappelle la publication de l'article du GT Sociologie dans la revue « Urbanisme » et souhaite voir se poursuivre les activités du groupe sociologie notamment sur l'observation de l'espace public.
- Karine RUELLAND revient sur le retrait de l'ACAD de l'OPQU sur les raisons de ce retrait : principalement la divergence de points de vue sur la qualification, entre une qualification portée par l'OPQU individuelle et la vision de l'ACAD qui défend une qualification de structures.

## **2. Présentation du Rapport Financier**

Martine GESTIN-MORIN présente le rapport financier : on observe une évolution positive des comptes et, donc des moyens. Elle rappelle que notre principal poste de frais fixe est le traitement du SG, auquel s'est ajouté en 2015 un investissement de 9000€ sur la conception du site internet.

Si le rapport moral n'a fait l'objet que de peu de remarques, le rapport financier fait l'objet de plusieurs remarques.

Tous les investissements doivent être détaillés de même que la valorisation des investissements bénévoles.

Les cotisations devraient être la ressource principale de l'association, mais pour cela il faudrait reprendre le barème des cotisations.

A ceux qui demandent une véritable valorisation de l'investissement bénévole du GT Habitat Privé il est répondu que l'ensemble du CA et des participants aux GT sont des bénévoles.

In fine, est-ce que l'absence de cotisation de l'ACAD au PFVT signifie le retrait de cette instance. Cette adhésion n'est pas remise en cause ; elle se retrouve sur une ligne globalisant les investissements associatifs de l'association.

**En conclusion de la présentation et des échanges autour de ces deux bilans, la parole revient au Président Christian LACAPE qui, non content de clore deux mandats à la présidence de l'ACAD, clôt également ce même jour son activité professionnelle de consultant.**

**En guise de « dernier mot », il insiste sur l'importance de maintenir la cohésion d'une association très hétéroclite, la pugnacité qui a fait émerger l'ACAD il y a 18 ans, tout en souhaitant que la visibilité de notre action s'accroisse. Mais surtout que l'ACAD garde sa convivialité, marque importante de cette association.**

## **3. Travail en groupes sur les objectifs de l'ACAD**

Bénédicte de LATAULADE introduit ce temps de travail en sous-groupes en rappelant pourquoi a été organisé un séminaire en février réunissant les membres du CA autour de la refonte du projet associatif.

Les questions qui se posaient étaient les suivantes : l'ACAD a-t-elle encore une raison d'être ? Si oui laquelle ? Quels sont les objectifs pour demain ? Comment redéfinir les grandes lignes du projet ACAD ?

Les résultats de ce séminaire sont alors présentés par Bernard BENSOUSSAN, mandaté pour accompagner l'association dans son questionnement (cf. PPT joint).

Suite à cette présentation s'engage un débat intense laissant émerger de nombreuses pistes.

Il est tout d'abord question de la « politisation » de l'ACAD, de son positionnement dans le débat public, notamment face aux conséquences sur l'exercice de nos métiers des décisions et orientations prises ces dernières années.

Si l'idée de mettre en avant les positions de l'ACAD fait consensus, la forme sous laquelle le faire est sujette à discussion. Aujourd'hui, en dehors des ordres professionnels, il n'y a que le CINOV et SYNTEC qui ont du poids et au sein de ces dernières ce sont les entreprises du numérique qui sont en train de prendre de l'ascendant. Peut-être l'ACAD doit-elle évoluer sous la forme d'un syndicat ?

Si la notion de syndicat est intéressante pour certains, elle pose la question du respect et de l'équité face à l'hétérogénéité des métiers que représente l'ACAD, ainsi que celle des moyens nécessaires aux actions. D'autres y sont opposés car cela ne correspond pas à l'histoire et la culture de l'ACAD ; il n'est pas besoin d'être un syndicat pour offrir des services à ses adhérents et prendre position sur le débat public. D'autant que, qui dit syndicat dit convention collective et cela suppose un investissement juridique que l'ACAD ne peut se permettre. Il s'agit plutôt de nous concentrer sur des services réalisables tels la formation des salariés, la mutualisation des moyens (négociation groupée des assurances, du matériel...). Si d'autres idées fusent, la question revient vite sur les moyens de l'association et sur les cotisations.

Ce dernier point nous ramène inéluctablement à l'état du marché des études et des difficultés inhérentes à la MO publique et à l'ignorance de la situation des BE par celle-ci. Ainsi l'ACAD est le reflet de la dégradation de l'ingénierie privée en France.

Les présents s'accordent à nouveau sur la nécessité d'interpeller les pouvoirs publics sur la situation.

Quand on aborde la situation des marchés dit « in-house » une porte s'ouvre vers les opportunités grandissantes pour nos métiers vers la MO privée.

En conclusion il résulte trois orientations fortes qui sont déclinées dans les 3 sous-groupes :

- La prise de position de l'ACAD dans le débat public
- La question de la forme de notre organisation professionnelle
- Les services aux adhérents

**Suite à ces échanges le bilan moral et financier est soumis au vote.**

**La partie morale est approuvée à l'unanimité tandis que la partie financière l'est à l'unanimité moins une voix qui s'abstient.**

#### **4. Election du nouveau Conseil d'Administration de l'ACAD**

Les candidats se (re)présentent rapidement puis Bénédicte de LATAULADE fait part de son souhait de fédérer les candidats dans une équipe dont elle prendrait la présidence avec la volonté de continuer le travail engagé tout revitalisant l'association.

La nouvelle équipe est élue à l'unanimité.

Elle se compose de (de gauche à droite), Jean-Marc NATALI, Cécile BOUCLET, Christine ALBA, Bénédicte de LATAULADE, Jacques GALLY, Stanley GENESTE, Nathalie BONNEVIDE, Béatrice VUITTON, Karine RUELLAND et Denis AUCOUTURIER.



**La séance est levée à 13h00 et se poursuit par un buffet**